

Mobilisation sur les IAT de la filière ASM

Télécharger le communiqué IAT du 21/02/2007
Au-delà de la mobilisation sur les IAT de la filière ASM, c'est l'amélioration du pouvoir d'achat de l'ensemble des agents du ministère de la Culture qui est en jeu !

C'est tout naturellement que Sud Culture Solidaires soutient la revendication issue des agents du Louvre de la filière ASM pour que l'IAT de base soit revalorisée de 50 euros pour atteindre 150 euros minimum et que l'ensemble de la filière obtienne un montant plancher garanti de cette indemnité.

Le ministère de la culture, bien qu'il ait reconnu cette exigence parfaitement « légitime et raisonnable », s'évertue à faire la sourde oreille, s'exposant ainsi à une colère et une mobilisation plus forte des agents concernés.

Ces 50 euros nous sont refusés par une administration qui veut nous mépriser et manipuler l'opinion. Soit !

Alors, augmentons le niveau de nos exigences et rappelons, qu'en matière salariale, nos revendications s'inscrivent dans une lutte globale pour :

*La revalorisation prioritaire des plus bas salaires. D'ores et déjà, lors des pré-négociations du vendredi 16 février 2007, le ministère en a accepté le principe. Si le montant des nouvelles mesures indemnitaires 2007 est connu (1.1 millions d'euros) nous ignorons quelle sera la part consacrée à cette priorité.

*La revalorisation immédiate du SMIC à 1500 euros net.

*L'augmentation du point d'indice et la refonte des grilles de la Fonction publique.

*L'intégration des primes au salaire pour qu'elles soient prises en compte pour le calcul des retraites.

Parce que notre revendication est juste, nous avons commencé à créer un rapport de force qu'il convient désormais d'amplifier afin de dépasser le simple mouvement sur l'IAT et la mobilisation aux seuls agents de catégorie C de la filière ASM.

La mobilisation doit être élargie à l'ensemble des personnels de catégorie C du ministère de la culture et, au delà, à l'ensemble des personnels du ministère et de la fonction publique.

Toutes les organisations syndicales, à tous les niveaux, national, fédéral et confédéral, doivent prendre leurs responsabilités. Elles doivent développer un large mouvement de revendication général sur le pouvoir d'achat qui ne se limite pas à une simple journée rituelle de 24 heures et qui concerne l'ensemble des salariés, du public et du privé.

Il y a peu, la lutte contre le CPE avait montré que, tous ensemble, nous pouvions arracher une victoire. Et bien, recommençons !

Le 21 février 2007.